



LD IMMOBILIER
SAS au capital de 9000 € - RCS Paris 499 162 410
Siège social : 148 Bd Voltaire 75011 PARIS
Tél : 01 71 18 33 00 - E-mail : paris11voltaire@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 janvier 2025

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 150 000€	9 166,67€	11 000€
De 150 001€ à 180 000€	10 833,33€	13 000€
De 180 001€ à 210 000€	13 333,33€	16 000€
De 210 001€ à 240 000€	15 000€	18 000€
De 240 001€ à 270 000€	16 666,67€	20 000€
De 270 001€ à 310 000€	19 166,67€	23 000€
De 310 001€ à 380 000€	21 166,67€	26 000€
De 380 001€ à 450 000€	24 166,67€	29 000€
De 450 001€ à 500 000€	27 500€	33 000€
De 500 001€ à 600 000€	30 833,33€	37 000€
De 600 001€ à 700 000€	33 333,33€	40 000€
De 700 001€ à 800 000€	35 833,33€	43 000€
De 800 001€ à 900 000€	38 333,33€	46 000€
De 900 001€ à 999 999€	40 833,33€	49 000€
< 999 999€		5%

Ces honoraires sont à la charge du vendeur. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

***Cas particulier**

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 01 janvier 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

A la charge du Locataire :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 12 € TTC /m² de surface habitable.

Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de la surface habitable.

A la charge de Bailleur :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail, Etat des lieux d'entrée et Entremise-négociation : Un mois de loyer charges comprises TTC

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels, Commerciaux & hors Loi 89 :

25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC à la charge du locataire

Gestion locative – Barème à compter du 01 janvier 2025

Honoraires de gestion :

Pack Confort 4,9% HT du loyer annuel, soit 5,88% TTC à la charge du bailleur.

Pack Classique 6% HT du loyer annuel, soit 7,2% TTC à la charge du bailleur.

Pack Privilège 7% HT du loyer annuel, soit 8,40% TTC à la charge du bailleur.